

## AUTORISATION PARENTALE POUR LA VACCINATION CONTRE LES PAPILLOMAVIRUS HUMAINS (HPV)

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Sexe :  F  G

	Parent / Responsable légal 1	Parent / Responsable légal 2
<b>Nom – Prénom</b>		
<b>Téléphone portable</b>		
<b>Numéro de sécurité sociale<sup>1</sup></b>	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □
<b>Régime de sécurité sociale</b>	<input type="checkbox"/> CPAM <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> MGEN <input type="checkbox"/> Autre : _____	<input type="checkbox"/> CPAM <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> MGEN <input type="checkbox"/> Autre : _____
<p>Ces informations figurent sur l'attestation de droits de l'enfant ou du/des parent(s) auquel(s) il est rattaché. Celle-ci est disponible sur le compte Ameli : <a href="https://www.ameli.fr/assure/attestation-droits">https://www.ameli.fr/assure/attestation-droits</a>. Vous pouvez, si vous le souhaitez, joindre cette attestation au formulaire d'autorisation parentale afin les démarches.</p>		

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_

autorise le centre de vaccination à vacciner contre les HPV l'enfant ci-dessus désigné.

La vaccination contre les HPV nécessite 2 doses espacées entre 5 et 13 mois, lorsqu'elle est réalisée entre 11 et 14 ans. **L'enfant devra impérativement être muni de son carnet de santé ou de vaccination le jour de la séance de vaccination.**

Si l'enfant a déjà bénéficié d'une 1ère injection du vaccin contre les HPV (nom du vaccin : Gardasil9®), merci de préciser la dates :

Date de la Dose 1 \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20 \_\_\_\_

Signature Parent/Responsable légal 1 :

Signature Parent/Responsable légal 2 :

À compléter en cas de signature d'un seul responsable légal<sup>2</sup> :

Je déclare être le seul responsable légal de l'enfant ci-dessus désigné.

Je déclare sur l'honneur que le second responsable légal de l'enfant : Monsieur, Madame \_\_\_\_\_, est matériellement empêché de signer le présent formulaire mais a donné son autorisation pour la vaccination contre les HPV<sup>2</sup>

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20 \_\_\_\_

Signature du seul Parent/Responsable légal :

<sup>1</sup> Le cas échéant, indiquer le numéro Aide médicale de l'Etat (numéro de sécurité sociale temporaire).

<sup>2</sup> La vaccination des mineurs nécessite l'autorisation des deux titulaires de l'autorité parentale. Ainsi, en cas de signature d'un seul parent pour cause d'impossibilité matérielle de signer pour l'autre parent, le signataire s'engage sur l'honneur à ce que la personne co-titulaire de l'autorité parentale ait donné son autorisation. Toute déclaration ou information qui s'avèrerait inexacte ou falsifiée, engage sa seule responsabilité et pourra être punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende (article 441-7 du code pénal).